

Avant la peine, par Laure HEINICH, Paris, Flammarion, 2026, 238 pages, 20 euros.

Jour 1500.

Le juge répond, didactique.

- Effectivement, la justice telle qu'elle fonctionne aujourd'hui est décevante pour les victimes et inefficaces pour les auteurs. J'entends les deux avocats pester. Ils sont dans leur rôle parce qu'ils vous défendent l'un et l'autre, néanmoins ils ne peuvent me contredire sur l'inefficacité de notre justice pénale. Je n'insulte pas votre douleur, madame, c'est tout le contraire, je crois que c'est une question que vous devez vous poser, non pas comme un juge mais en tentant de mesurer l'impact qu'aurait vraiment sur vous une peine prononcée contre Baptiste. Quels sont le type de peine et le quantum qui vous réhabiliteraient ?

Jour 1.

Que s'est-il réellement passé ? Baptiste et Rebecca sont tous deux urgentistes dans un hôpital de la région parisienne. Ils forment équipe depuis plusieurs années. Une belle équipe, compétente et efficace. Ce soir-là, ils ont ramené un mort à la vie. C'est passé à un cheveu. Ils se retrouvent dans la salle de garde. Ils décompressent autour d'un café.

Lui dit : nos mains se sont rapprochées, c'était la première fois, on s'est embrassé longuement, j'ai soulevé sa jupe, je l'ai caressée, elle a continué à m'embrasser avec fougue, j'ai glissé ma main dans son slip, je ne l'ai pas pénétrée, elle a quitté ma bouche, elle a dit « il faut s'arrêter ». L'ivresse s'est stoppée net.

Elle dit : je l'avais éconduit plusieurs fois par le passé, il a posé sa main sur la mienne, cette fois je n'ai pas eu le temps de la retirer, il m'a plaquée contre le mur, a fourré sa langue dans ma bouche et a relevé ma jupe, il a touché mon sexe, je hurlais « non », il m'a pénétrée avec ses doigts, j'ai réussi à me dégager, mais trop tard.

Précision : Baptiste vient d'être nommé chef du service. Rebecca était aussi candidate. Elle n'a pas vraiment apprécié. « Fait chier ». Mais bon, cela fait une explication dans un sens, un mobile dans l'autre.

Jour 180.

Rebecca dépose plainte. Entretemps, le directeur de l'hôpital a pris quelques mesures de sauvegarde. Baptiste et Rebecca ne se croisent plus. Les équipes ont été recomposées. La vie a continué. Vaille que vaille.

Et puis, l'attente.

Ce n'est pas un dossier prioritaire, vous comprenez. C'est parole contre parole. Pas de témoin. Pas de trace. Juste quelques déclarations, parfois maladroites, toujours ambiguës.

Et quatre ans après, une proposition de médiation. « Justice restaurative ».

Laure Heinrich, dont j'ai déjà recensé trois ouvrages qui abordaient les mêmes thèmes¹, ne tranche pas. Chaque lecteur pourra décider s'il condamne ou non, qui il condamne. Ce n'est pas son but. Ce qu'elle veut nous montrer c'est comment ce qui était soit une agression, soit une dénonciation fallacieuse, détruit la vie des protagonistes et de tout leur entourage : conjoints, enfants, collègues, milieu de travail, amis,... Et, aussi, comment l'inefficacité et les lenteurs de la justice (et, par ailleurs, la presse et les réseaux sociaux) contribuent à ce désastre.

L'institution croule sous les dossiers qui « embolisent » son fonctionnement. S'ils n'écluent pas les affaires, le tribunal ne sera plus en mesure de juger. A l'image des services d'urgence qui « ferment des lits, faute de personnels », le tribunal pourrait mettre des brancards sur des parkings. C'est là qu'attendent les femmes violées, les mamies escroquées, les hommes licenciés, les couples qui voudraient juste divorcer. A force d'accumulation, l'immobilisation éclate.

Justice pauvre, pauvre justice. Mais, surtout, pauvres justiciables.

¹ [Corps défendus](#), [Porter leurs voix](#) et [La justice contre les hommes](#).

Patrick HENRY